

**☒ RAPPELS ☒**  
**SOYONS DE BONS VOISINS,**  
**APPRENONS A VIVRE ENSEMBLE**

- Respectons les heures d'utilisation des outils motorisés : les jours ouvrables de 10h à 12h et de 15h à 20h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.
- **Élaguons nos arbustes et haies** débordant sur une propriété voisine ou sur le domaine public : la végétation ne doit pas dépasser l'aplomb de la parcelle.
- **Brûlage - Feu dans les jardins** : le brûlage à l'air libre des déchets verts et des déchets ménagers, que ce soit sous forme de tas ou en incinérateur individuel est interdit par le règlement sanitaire départemental. Les particuliers doivent utiliser les moyens mis à leur disposition : déchèterie ou compostage.
- **Suite à un problème** de PTAC (poids total en charge), le camion benne de la commune ne sera plus mis à disposition des habitants tant qu'une solution (remplacement ou autre) n'aura pas été trouvée.

**☒ INFORMATIONS UTILES ☒**

**☒ TRANSPORT A LA DEMANDE**

La commune de Lanzac, en partenariat avec LA REGION MIDI PYRENEES et LE CONSEIL DEPARTEMENTAL DU LOT met à votre disposition un service de transport à la personne le 1er et 3ème vendredi de chaque mois ; vous pouvez donc vous rendre au centre-ville de Souillac pour 3€.

Les établissements DESTREL effectuent, en fonction de la demande, un circuit LANZAC — CIEURAC — GREZELADE — LABORIE — LA DURANTIE  
Les horaires et les points de rendez-vous peuvent être étudiés en fonction de vos besoins.

N'hésitez pas, appelez la veille les établissements DESTREL au 06 09 37 26 90

**☒ DECHETTERIE DE SOUILLAC**

Le Bacour – 46200 SOUILLAC – Tél : 05 65 37 08 22

Ouverture les : Lundi et Jeudi : de 14h à 18h

Mardi, Mercredi, Vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 18h

Samedi : de 9h à 12h et de 14h à 17h

Service gratuit pour les particuliers, payant pour les professionnels

**☒ NUMEROS UTILES**

Pompiers : 18 ou 112 - Samu : 15

Gendarmerie : 05 65 32 78 17

SAUR Dépannages : 05 81 91 35 07

ERDF Dépannages : 09 726 750 46

GRDF (gaz) Dépannages: 0800 47 33 33

**AGENDA**

**Dimanche 8 mai**  
Cérémonie du souvenir  
Vide Grenier

**Samedi 25 juin**  
Feu de la St Jean  
A Cieurac

**Jeudi 14 juillet**  
Marche au profit de la ligue  
contre le cancer  
Cérémonie du souvenir  
Repas républicain

**Week-End des  
15-16 et 17 juillet**  
Fête votive

**Dimanche 18 septembre**  
4<sup>ème</sup> édition du  
ROC LANZAGAIS

**ETAT CIVIL**

**Une pensée pour ceux  
qui nous ont quittés**

Mme GREGORY Josette  
Mme ESCUDIÉ Andrée



**AU SOMMAIRE**

☒ Recensement

☒ Budget

☒ Le repas des aînés

☒ Le camping

☒ Les associations

☒ L'agenda

☒ État civil

☒ Informations utiles

**N° 35 – Janvier – Février – Mars 2016**

**ÉDITORIAL** JEAN-CLAUDE FOUCHÉ

Lanzagaises, lanzagais,

Les beaux jours s'annoncent et c'est avec hâte que nous attendons de voir les plantations réalisées à l'automne dernier pointer leurs premiers bourgeons et apporter une touche de verdure et de couleur à la traversée de notre bourg.

Le début d'année est aussi pour l'équipe municipale une période importante avec l'établissement des comptes de la commune et les prévisions budgétaires pour l'année à venir. Etablir un budget le plus réaliste possible est un exercice qui devient de plus en plus complexe dès lors que les pouvoirs publics ne nous facilitent pas la tâche avec des dotations financières qui sont encore annoncées à la baisse mais dont nous ne connaissons pas le montant. Il en est de même pour les investissements que nous projetons sur le bâtiment de la grange Bonnet; nous sommes dans l'attente des accords de subvention et afin d'optimiser le plan de financement, nous serons certainement amenés à différer le début des travaux.

Gérer c'est anticiper, mais comment anticiper une évolution de notre budget et la maîtrise de notre fiscalité si les pouvoirs publics ne nous en donnent pas les moyens. La réduction et la maîtrise des dépenses de fonctionnement ont des limites que nous aurons de plus en plus de mal à contenir. L'équipe du conseil municipal a néanmoins choisi de maintenir un niveau d'investissement raisonnable avec des travaux pour la mise aux normes des sanitaires et de la réalisation d'une terrasse couverte à l'Alouette. Pour l'église de Cieurac, nous allons remplacer la couverture vieillissante et profiter de ces travaux pour réaliser la pose de gouttières et d'un grillage de protection. Au niveau de notre matériel, cette année, nous allons remplacer notre camion benne qui nous engendre régulièrement des travaux de réparation.

L'évolution de l'organisation territoriale n'a pas permis sur le plan départemental de dégager une ligne forte pour se projeter dans notre avenir sereinement. Un certain statut quo semble convenir à une majorité de nos élus; pour ma part, je déplore ce manque d'ambition car nous devons nous doter de structures fortes avec des moyens financiers conséquents et suffisamment forts pour lutter contre le poids de grandes agglomérations urbaines telles que la Communauté Urbaine de Brive avec plus de 100 000 habitants. Les départements n'ont plus les compétences pour aider l'économie locale, les nouvelles régions en sont dotées depuis ce début d'année. Porter et défendre des dossiers à Toulouse ou Montpellier ne sera pas aussi aisé que dans le passé, seules les structures dotées de moyens humains et financiers en auront la capacité. Espérons qu'avec le temps, la raison l'emporte.

Avec l'arrivée des beaux jours, la végétation reprend de son allant entraînant le vrombissement des tondeuses, motoculteurs, autres engins motorisés et le nécessaire enlèvement des déchets. Des règles existent et s'appliquent à tous. Pour que le bien vivre à LANZAC soit une vision partagée par le plus grand nombre, je vous demande à tous, lanzagaises et lanzagais, de faire votre, le respect de ses règles. Ainsi, j'en suis certain, les rapports que vous entretenez avec votre voisinage n'en seront que plus cordiaux.

Notre prochain rendez-vous se tiendra le 8 mai où vous aurez le plaisir d'écouter notre chorale locale qui nous chantera la Marseillaise et le chant des Partisans. Merci à eux pour cette participation, qui, je l'espère sera accompagnée par les enfants de Lanzac et leurs bouquets de fleurs des champs.

Jean Claude FOUCHÉ - Maire de LANZAC

**lundi, mardi, jeudi et vendredi  
de 14h00 à 18h00**

**Monsieur le Maire reçoit sur  
rendez-vous.**

**Téléphone : 05 65 37 88 53**

**Fax : 05 65 37 02 31**

[mairie.lanzac@wanadoo.fr](mailto:mairie.lanzac@wanadoo.fr)

<http://www.lanzac.fr>

**OURS**

Équipe de rédaction :

La commission communication :

Patrick BERNARD

Sandrine FRAYSSE

Jean-Pierre IZARD

Impression : Atelier 46 - Souillac

Maquette : margophiles.com



**Cette gazette vous est présentée par l'équipe municipale.**

N'hésitez pas à nous contacter par mail exclusivement :

[mairie.lanzac@wanadoo.fr](mailto:mairie.lanzac@wanadoo.fr)

## ☒ RECENSEMENT – VALEURS 2016 ☒

Ci-dessous les résultats du dernier recensement :

RESIDENCES	2011	2016	VARIATION
Résidences principales	263	272	+9
Résidences secondaires	77	97	+20
<b>HABITANTS</b>	<b>628</b>	<b>613</b>	<b>-15</b>

## ☒ LE BUDGET DE LA COMMUNE ☒

Chaque premier trimestre, les communes votent le budget communal ; c'est l'occasion de passer en revue les dépenses de l'année précédente et de provisionner celle de l'année à venir. Pour notre commune ce sont 4 budgets qui doivent être étudiés : le budget COMMUNAL, le budget EAU, le budget ASSAINISSEMENT et le budget CAMPING. C'est également le moment de voter les taux d'imposition : Taxe d'habitation, Foncier/Bâti, Foncier/Non bâti. Ces taux une fois cumulés avec les taux d'imposition de la communauté de communes CAUVALDOR donnent l'impôt final acquitté par les administrés ; pour 2016, les taux de la commune restent inchangés. Une taxe de 0,60 % est à porter sur le foncier bâti pour la communauté de communes CAUVALDOR qui sera affecté à un fonds de concours.

Le budget de la commune est de 704 904,59€ et s'équilibre de la façon suivante :

- section fonctionnement à hauteur de 444 303,75€ dont 103 681,75€ de report d'excédent de l'année 2015 en recettes.
- section d'investissement à hauteur de 260 600,84€

Les projets d'investissement pour 2016 sont les suivants :

- ↓ Réfection restaurant L'Alouette (aménagement toilettes handicapés et terrasse extérieure couverte),
- ↓ Eclairage du pont Vicat (participation à hauteur de 50% du budget total, les 50 autres % étant pris en charge par la commune de Souillac)
- ↓ Achat matériel : camion + benne
- ↓ Eglise de Cieurac : remplacement toiture
- ↓ Aménagement et sécurisation chemin piéton entre le camping et le pont Louis Vicat
- ↓ Aménagement voirie Molière

Le budget de l'eau est de 333 697,49€ et s'équilibre de la façon suivante :

- section fonctionnement à hauteur de 95 150,84€ dont 51 070,93€ de report d'excédent de l'année 2015 en recettes.
- section d'investissement à hauteur de 238 546,65€

Les principaux projets 2016 :

- ↓ Poteaux incendie
- ↓ Protection du périmètre de captage
- ↓ Mise en conformité station de pompage

Le budget assainissement de la commune est de 604 520,87€ et s'équilibre de la façon suivante :

- section fonctionnement à hauteur de 244 781,16€ dont 195 370,93€ de report d'excédent de l'année 2015 en recettes.
- section d'investissement à hauteur de 359 739,71€

Les principaux projets 2016 :

- ↓ Extension réseau
- ↓ Amélioration station d'épuration
- ↓ Nouvelle station d'épuration
- ↓ Acquisition terrain

Le budget camping de la commune est de 52 310,53€ et s'équilibre de la façon suivante :

- section fonctionnement à hauteur de 35 594,88€ dont 15 594,88€ de report d'excédent de l'année 2015 en recettes.
- section d'investissement à hauteur de 16 715,65€

Les projets 2016 :

- ↓ Aménagement (Clôture et bornes électriques)

## ☒ LE REPAS DES AINES ☒

Le rendez-vous annuel avec nos aînés a eu lieu le 31 janvier dernier ; c'est autour d'un repas raffiné préparé par l'Alouette et servi par les élus que 44 personnes se sont retrouvées dans la bonne humeur et la convivialité ; danse et musique ont permis de prolonger l'après-midi. Une trentaine de colis de friandises accompagnés d'un plaid a été distribuée aux personnes ne pouvant se rendre au repas.

## ☒ LE CAMPING ☒

Une nouvelle saison s'annonce, les offres d'emploi pour les nouveaux gérants ont été publiées, les candidatures doivent être parvenues à la Mairie pour le 24 avril 2016, espérons que nous aurons un aussi bel été chaud et ensoleillé que celui de l'année dernière...

## ☒ LES ASSOCIATIONS LANZAGAISES ☒

### ☒ LANZAC ANIM

La section « Cieurac Anim » est en pleine préparation du **vide grenier du 8 mai**, 50 exposants particuliers et professionnels sont attendus sur l'espace des loisirs de 8h à 18h, buvette et restauration seront assurées sur place. **Le 25 juin**, elle organise de nouveau **le feu de la St Jean** sur la place de Cieurac, barbecues et tables seront mis à disposition, il suffit juste d'amener son pique-nique... Une animation musicale est prévue pour la soirée.

### ☒ LES PAPILLONS LANZAGAIS

Le concours de belote organisé le 6 février a été couronné de succès, ce sont plus de 40 équipes qui se sont affrontées. Les chenilles, ont participé le 2 avril dernier au tournoi organisé à Souillac comptant pour le Challenge Fédéral des U15, elles ont terminé 1ères invaincues de la poule C. Félicitations...

### ☒ L'ESQUIROL

Depuis le mois de mars, une nouvelle activité est proposée aux Lanzagais : **la belote**. Les parties ont lieu tous les vendredis à 14h30 dans l'ancienne école de Lanzac, mise à disposition par la Municipalité. Cette nouvelle activité vient se rajouter au programme hebdomadaire : Atelier Informatique le mardi, Randonnée et Chorale le mercredi, Atelier Danse le jeudi, Scrabble le vendredi. Dimanche 3 avril a eu lieu le **Thé Dansant** du Printemps, les danseurs étaient venus en nombre pour découvrir et apprécier le nouveau plancher qui les accueillera dorénavant à La Durantie dans la nouvelle salle « Chez Manon ». Le 8 mai, les membres de **la chorale** auront le plaisir d'accompagner la cérémonie du souvenir.

